

# **Exemption liée au revenu d'une nouvelle entreprise agricole**

## **Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles**

Année d'imposition foncière : **2025**

***Pour les nouvelles entreprises agricoles :** Si votre revenu agricole brut était inférieur à 7 000 \$ en 2023, vous pouvez demander d'être exempté de l'exigence de fournir un numéro du Programme d'inscription des entreprises agricoles. Pour être admissible à cette exemption, vous devez répondre aux critères suivants :*

- Vous avez démarré, ou vous planifiez de démarrer, une nouvelle entreprise agricole qui entrera sur le marché pour la première fois et qui générera un revenu, tel qu'il est défini par l'Agence du revenu du Canada.*
- La nouvelle entreprise agricole a produit (ou produira) une déclaration de revenus et peut (ou pourra) fournir des documents afin de confirmer les revenus et les dépenses de l'entreprise agricole.*

### **Section A : Qui exploite le bien-fonds?**

Choisir l'une des options suivantes :

**Propriétaire du bien-fonds**

À la section B, inscrire le numéro de rôle de tous les biens-fonds que vous possédez et que vous exploitez.

**Agriculteur locataire**

À la section B, inscrire le numéro de rôle des biens-fonds que vous exploitez et qui appartiennent à un seul propriétaire. Si vous exploitez des biens-fonds qui appartiennent à différents propriétaires, remplir un formulaire distinct pour chaque propriétaire.

### **Section B : Renseignements sur le propriétaire du bien-fonds**

Nom du ou des propriétaires du bien-fonds

Numéro de téléphone principal de l'entreprise

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de rôle du ou des biens-fonds (disponible sur l'Avis d'évaluation foncière envoyé au propriétaire par la SEFM)


Joindre des pages additionnelles au besoin.

### **Section C : Renseignements sur l'agriculteur locataire (le cas échéant)**

Nom de l'agriculteur locataire

Numéro de téléphone principal de l'entreprise

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse postale de l'entreprise (inclure le numéro municipal et le nom du chemin)

Adresse électronique de l'entreprise

Ville	Province	Code postal

## Section D : Plan d'entreprise agricole

### Sources de revenu agricole prévues (choisir toutes les réponses qui s'appliquent)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Grandes cultures<br>(préciser) : _____    | <input type="checkbox"/> Arboriculture (préciser) : _____ |
| <input type="checkbox"/> Bétail (préciser) : _____                 | <input type="checkbox"/> Aquaculture (préciser) : _____   |
| <input type="checkbox"/> Horticulture (préciser) : _____           | <input type="checkbox"/> Apiculture (préciser) : _____    |
| <input type="checkbox"/> Production en serre<br>(préciser) : _____ | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____         |

### Répartition des terres agricoles associées à l'entreprise agricole (que vous possédez ou que vous louez)

Superficie (en acres) que vous possédez \_\_\_\_\_ Superficie que vous louez : \_\_\_\_\_ Superficie totale exploitée : \_\_\_\_\_  
(cultures et pâturages) :

1. Comment l'entreprise agricole va-t-elle croître au cours des cinq prochaines années? (Dresser la liste de vos priorités et de vos objectifs commerciaux)

2. Quelle est la date de fin d'exercice financier de l'entreprise agricole? MM/JJ

3. Quand l'entreprise agricole atteindra-t-elle et maintiendra-t-elle un revenu agricole brut minimal de 7 000 \$? (choisir une réponse)

- |  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Année 1<br>(préciser l'année) : _____ | <input type="checkbox"/> Année 2<br>(préciser l'année) : _____ | <input type="checkbox"/> Année 3<br>(préciser l'année) : _____ | <input type="checkbox"/> Autre<br>(préciser l'année) : _____ |
|--|--|--|--|

4. Fournir une justification et des preuves à l'appui de la chronologie de la croissance de l'entreprise agricole (p.ex., joindre des reçus pour les dépenses importantes).

### Quota (le cas échéant)

Type de quota acheté  Produits laitiers  Œufs  Volaille

Fournir les renseignements pertinents

**Section E : Revenus de production** (réels et prévus)

**Plan de production pour le bétail, la volaille, les œufs et les produits laitiers** (le cas échéant)

Inscrire les ventes réelles et prévues lors des cinq prochaines années pour le bétail, la volaille, les oeufs et les produits laitiers. Transférer le total des ventes prévues pour chaque année à la **section F**.

**Note :** Des outils de budgétisation sont disponibles à l'adresse [omafra.gov.on.ca/french/busdev/bear2000/Budgets/budget\\_tools.htm](https://omafra.gov.on.ca/french/busdev/bear2000/Budgets/budget_tools.htm).

Type de bétail ou de produit agricole	Ventes réelles (en date du 31 déc. 2023)				Ventes prévues en 2024			
	N <sup>bre</sup> d'unités	N <sup>bre</sup> d'unités vendues	Prix unitaire	Ventes réelles totales	N <sup>bre</sup> d'unités	N <sup>bre</sup> d'unités qui seront vendues	Prix unitaire	Ventes totales prévues
<b>Ventes totales en 2023</b>					<b>Ventes totales en 2024</b>			

Type de bétail ou de produit agricole	Ventes prévues en 2025				Ventes prévues en 2026			
	N <sup>bre</sup> d'unités	N <sup>bre</sup> d'unités qui seront vendues	Prix unitaire	Ventes totales prévues	N <sup>bre</sup> d'unités	N <sup>bre</sup> d'unités qui seront vendues	Prix unitaire	Ventes totales prévues
<b>Ventes totales en 2025</b>					<b>Ventes totales en 2026</b>			

Type de bétail ou de produit agricole	Ventes prévues en 2027				Ventes prévues en 2028			
	N <sup>bre</sup> d'unités	N <sup>bre</sup> d'unités qui seront vendues	Prix unitaire	Ventes totales prévues	N <sup>bre</sup> d'unités	N <sup>bre</sup> d'unités qui seront vendues	Prix unitaire	Ventes totales prévues
Joindre des pages additionnelles au besoin.	<b>Ventes totales en 2027</b>				<b>Ventes totales en 2028</b>			

**Plan de production pour les grandes cultures et les légumes** (le cas échéant)

Inscrire la production et les ventes réelles et prévues de grandes cultures et de légumes pour les trois prochaines années. Transférer le total des ventes prévues pour chaque année à la **section F**.

**Note :** Des outils de budgétisation sont disponibles à l'adresse [omafra.gov.on.ca/french/busdev/bear2000/Budgets/budget\\_tools.htm](https://omafra.gov.on.ca/french/busdev/bear2000/Budgets/budget_tools.htm).

Produit agricole	Ventes réelles (au 31 déc. 2023)				Ventes prévues en 2024			
	Acres	Rendement unitaire (p. ex., boisseau)	Prix unitaire	Ventes totales réelles	Acres	Rendement unitaire (p. ex., boisseau)	Prix unitaire	Ventes totales prévues
<b>Ventes totales en 2023</b>					<b>Ventes totales en 2024</b>			

  

Produit agricole	Ventes prévues en 2025				Ventes prévues en 2026			
	Acres	Rendement unitaire (p. ex., boisseau)	Prix unitaire	Ventes totales prévues	Acres	Rendement unitaire (p. ex., boisseau)	Prix unitaire	Ventes totales prévues
<b>Ventes totales en 2025</b>					<b>Ventes totales en 2026</b>			

**Plan de production pour l'arboriculture, l'horticulture et les pépinières** (le cas échéant)

Fournir votre plan de plantation sur cinq ans. Transférer le total des ventes prévues pour chaque année à la **section F**.

Type de ferme forestière (choisir toutes les réponses qui s'appliquent) :  Arbres de Noël  Arbres ornementaux  Arbres fruitiers/ petits fruits  Vignes  Fleurs  Autre (veuillez préciser) :

Type de plants (inclure variété/cultivar)	Superficie plantée	N <sup>bre</sup> de plants	Année de plantation ou de plantation future	N <sup>bre</sup> d'années requises pour que les plants soient prêts pour la vente	Prix moyen par unité (préciser l'unité)	Ventes prévues à maturité

## Section F : Revenus et dépenses agricoles

Inscrire les ventes et les dépenses prévues requises chaque année pour atteindre un revenu agricole brut de 7 000 \$. S'il vous faut plus de cinq ans pour atteindre 7 000 \$, joindre des pages additionnelles.

Ventes (reportées de la section E)	Réelles 2023	Prévues 2024	Prévues 2025	Prévues 2026	Prévues 2027	Prévues 2028
Bétail, volaille, œufs et produits laitiers						
Grandes cultures et légumes						
Arboriculture, horticulture et pépinières						
Autres revenus agricoles						
<b>Total</b>						

Dépenses	Réelles 2023	Prévues 2024	Prévues 2025	Prévues 2026	Prévues 2027	Prévues 2028
Achat de bétail						
Aliments pour animaux, suppléments						
Honoraires de vétérinaire et de droit de monte						
Semences, végétaux						
Engrais, chaux, etc.						
Plantation, taille, etc.						
Pesticides						
Défrichage, nivellement, drainage de terrains						
Réparations aux bâtiments et aux clôtures						
Essence, carburant diesel et huile						
Autres dépenses agricoles (veuillez préciser)						
<b>Total</b>						

## Section G : Accord et signature

### Je comprends, j'accepte et je certifie que :

1. Je respecterai toutes les exigences de la *Loi sur l'évaluation foncière* et du Règlement de l'Ontario 282/98 : Dispositions générales.
2. L'entreprise agricole exploitée sur le bien-fonds respecte toutes les exigences de la loi.
3. Il m'incombe d'informer immédiatement Agricorp de :
  - a) Tout changement concernant la propriété, le nom ou l'adresse.
  - b) Tout autre changement de situation relativement au maintien de l'admissibilité du bien-fonds dans le cadre du programme.Le défaut d'aviser Agricorp de tout changement de situation peut entraîner le retrait de votre bien-fonds du programme.
4. La soumission de renseignements faux ou trompeurs dans ce formulaire pourrait entraîner le refus de cette demande et d'autres demandes futures que je pourrais présenter en mon nom, au nom d'une autre personne, ou au nom d'une autre personne qui entretient avec moi une relation commerciale agricole quelconque dans le cadre de laquelle serait présentée cette demande en vertu de la *Loi sur l'évaluation foncière*, ou pourrait faire en sorte qu'une exemption reçue à la suite de la présentation de renseignements faux ou trompeurs soit révoquée et que tout paiement reçu en raison de cette exemption devrait devoir être remboursé.
5. Les renseignements contenus dans ce document, ou qui sont soumis à Agricorp dans le cadre du programme ou dans le cadre d'autres programmes administrés par Agricorp ou le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), peuvent être partagés entre Agricorp et tout ministère ou organisme gouvernemental, la Société d'évaluation foncière des municipalités, et des municipalités, et ce, à des fins d'administration.
6. Tous les renseignements soumis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, vrais et exacts.

Signature du demandeur (non exigée pour les formulaires de demande envoyés par courrier électronique)

**X**

Poste/titre (si vous signez au nom d'une société par actions ou d'une succession)

Date (AAAA/MM/JJ)

### Note

La soumission du présent formulaire par courrier électronique sera traitée comme équivalant à une signature électronique.

## Section H : Soumission du formulaire rempli

### Courrier, télécopieur ou courriel

Agricorp  
1 Stone Rd. W.  
C.P. 3660, succ. Centrale  
Guelph ON N1H 8M4  
Télec. : 519 826-4118  
contact@agricorp.com

### Des questions?

1 888 247-4999  
agricorp.com  
contact@agricorp.com  
ATS : 1 877 275-1380  
Formats accessibles disponibles

**Avis de collecte de renseignements personnels :** Agricorp recueille des renseignements personnels pour le Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles en vertu de la *Loi sur l'évaluation foncière* et de son règlement. Les renseignements personnels serviront à déterminer l'admissibilité au programme et ils seront partagés avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario ainsi qu'avec la Société d'évaluation foncière des municipalités. Les renseignements personnels sont traités conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Veuillez adresser vos questions concernant la collecte des renseignements au conseiller à la protection des renseignements personnels et agent chargé de la conformité d'Agricorp, C.P. 3660, succ. Centrale, Guelph ON N1H 8M4, Téléphone : 1 888 247-4999 ou par courrier électronique à l'adresse [ian.cowbrough@agricorp.com](mailto:ian.cowbrough@agricorp.com).